



REF RA40

L'ÉVALUATION DES RISQUES, CLASSEMENT DES ZONES ATEX

Identifier et analyser pour sécuriser les zones ATEX

OBJECTIFS

Identifier les exigences de la directive ATEX 99/92/CE et de sa transposition en droit français.

Mener une analyse des risques ATEX et un classement de zones ATEX selon une méthodologie commune pour les gaz et liquides inflammables et les poussières combustibles.

Identifier les moyens de prévention et de protection contre les explosions.

LES + DE CETTE FORMATION

Les apports théoriques sont illustrés par des démonstrations à échelle réelle pour la formation se déroulant à Verneuil-en-Halatte.

CONTENU

- Méthodologie d'analyse des risques :
 - Démarche d'application de la réglementation ATEX 99/92/CE : mise en œuvre de la méthodologie de l'analyse des risques d'explosion par l'INERIS,
 - Présentation du retour d'expérience d'accidents,
 - Dangers liés aux explosions de gaz, vapeurs et poussières combustibles :
 - phénomène d'explosion des gaz et vapeurs, des poussières,
 - phénomène d'auto-échauffement de dépôts de poussières,
 - régimes et effets des explosions.
 - Démarche de classement de zones ATEX selon la norme CEI 70079-10-1 : 2015 (gaz et vapeurs inflammables) et selon la norme CEI 60079-10-2 :2015 (poussières combustibles),
 - Présentation des principales sources d'inflammation et caractéristiques d'inflammabilité (mécanique, électricité statique, auto-échauffement...)
 - Mesures de prévention et de protection des risques d'incendie et d'explosion.
 - Contenu du Document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE),
- Présentations de plusieurs études de cas.
- Diffusion de vidéos et d'un film sur la combustion ATEX.



Intra



Phare

DURÉE : 2 JOURS

PRIX : 1 380 € HT

Les repas sont offerts

SESSIONS :

A - 19>20 juin 2019 /

Verneuil-en-Halatte

B - 16>17 oct. 2019/ Paris

C - 04>05 déc. 2019/ Lyon

PUBLIC :

Ingénieurs et techniciens des services santé-sécurité, environnement, des services de maintenance, des unités d'exploitation évoluant en zone ATEX. Consultants des bureaux d'études sécurité, acteurs publics d'intervention et de secours, risk-managers des compagnies d'assurances, administrations, responsables sécurité industrielle des collectivités territoriales.

